



Fiche d'inscription **Broc'Jeux**

Sortilèges Rennes – Octobre 2026

Le règlement, c'est le règlement !

Le vendeur participant au Broc'Jeux s'engage à :

- Proposer des jeux dont il a contrôlé le contenu au préalable et qui ne présentent donc pas de pièces manquantes, altérées ou défectueuses.
- Amener ses jeux avec un élastique pour fermer la boîte. (Sous peine de refus)
- Déposer ses jeux accompagnés de cette fiche renseignée du **lundi 5 au jeudi 16 octobre**.
- Récupérer ses jeux non vendus durant la semaine suivant la fin de l'évènement, soit au plus tard le **mercredi 28 Octobre**.

En contrepartie, la société Sortilèges s'engage à :

- Mettre à disposition des potentiels acheteurs les jeux déposés par le vendeur durant le Broc'Jeux, les **samedi 17, lundi 19 & mardi 20 Octobre**.
- Restituer sous forme de bon d'achat à dépenser sur les produits de la boutique (hors tarifs spéciaux et promotions) l'intégralité de la somme perçue pour la vente des jeux déposés par le vendeur (exemple : nous vendons pour 55 euros de jeux, vous toucherez un bon d'achat d'une valeur de 55 euros).

NB : La société Sortilèges ne saurait être tenue responsable en cas de produit non conforme à l'engagement pris par le vendeur, ou en cas de vol de jeux durant le dépôt. Nous nous réservons le droit de refuser des dépôts en cas de doute sur l'état ou la provenance des jeux. Le nombre de jeux au dépôt par vendeur est limité à 10 jeux par vendeur.

La petite fiche (à déposer complétée avec vos jeux, merci) :

Nom :	Prénom :
Code Postal :	
Téléphone :	Mail :

Liste des jeux :

N°	Nom du jeu	Prix	N°	Nom du jeu	Prix
1			6		
2			7		
3			8		
4			9		
5			10		

Signature (précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») :